

EXTRAIT CONFORME

Registre des arrêtés de la métropole européenne de Lille

ARRÊTÉ

N° 19 P 3145

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 18 C 883 du 14 décembre 2018 du conseil métropolitain fixant le tableau des effectifs ;

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire de catégorie A lors de sa réunion du 28 mars 2019 ;

ARRETE

Article 1 : Les agents ci-après désignés sont inscrits sur la liste d'aptitude de l'année 2019 au titre de la promotion interne :

Accès au grade d'attaché

- DEMESSINE Isabelle
- HAVART Florence
- HENNEBIQUE Daisy
- MUCWICKI Katia
- PAUWELS Antoine

Accès au grade d'ingénieur

- CAUCHE Philippe
- COCQ Ulrich
- DELAYEN Sylvain
- MAERTEN Magali
- TOUGANI Touafiq
- VERMEULIN Morgan

Accès au grade de bibliothécaire

- LEFEBVRE Emmanuel

Article 2 : Monsieur le directeur général des services de la métropole européenne de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **11 AVR. 2019**

Pour le Président,
Le Conseiller métropolitain délégué



Jean-Louis FREMAUX

EXTRAIT CONFORME

Registre des arrêtés de la métropole européenne de Lille

ARRÊTÉ

N° 19 P 3146

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 18 C 883 du 14 décembre 2018 du conseil métropolitain fixant le tableau des effectifs ;

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire de catégorie B lors de sa réunion du 28 mars 2019 ;

ARRETE

Article 1 : Les agents ci-après désignés sont inscrits sur la liste d'aptitude de l'année 2019 au titre de la promotion interne :

Accès au grade de rédacteur

- ALGOET Audrey
- DEBERDT Sylvie
- DEBUISSON Catherine
- FRANSSEN David
- MARRIS Christine

Accès au grade de technicien principal de 2ème classe - examen

- ALLOU Michaël
- BURY Mathieu
- CHAIB Abaas
- SELOSSE Jean-Charles

Accès au grade de technicien

- DUVET David
- TURPIN Yvon

Article 2 : Monsieur le directeur général des services de la métropole européenne de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 11 AVR. 2019

Pour le Président,
Le Conseiller métropolitain délégué



Jean-Louis FREMAUX

EXTRAIT CONFORME

Registre des arrêtés de la métropole européenne de Lille

ARRÊTÉ

N° 19 P 3147

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 18 C 883 du 14 décembre 2018 du conseil métropolitain fixant le tableau des effectifs ;

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire de catégorie C lors de sa réunion du 28 mars 2019

ARRETE

Article 1 : Les agents ci-après désignés sont inscrits sur la liste d'aptitude de l'année 2019 au titre de la promotion interne :

Accès au grade d'agent de maîtrise - examen

- DARRY Romain
- POIX Sébastien

Accès au grade d'agent de maîtrise

- BEYER Nadège
- BLANQUART Laëtitia
- BOGAERT Ludovic
- BOURDON Pascal
- CASTIEN Alexandre
- DEBRUYNE Franck
- DELEPIERRE Corinne

- DELPORTE Grégory
- DESAVOYE Fabienne
- DUJARDIN Benoît
- FERNANDEZ Roger
- GLAS Yoann
- HOTTOIS Jacky
- JOURDAIN Jean-Pierre
- LANCRY Julien
- MAUROY Jean-François
- MEDEZ Christian
- MOLNAR Jérémy
- NOTEBART Lionel
- PAUWELS Pierre
- STEPPE Laurence
- VAN CALSTER Pascal
- VANHAVERBEKE André

Article 2 : Monsieur le directeur général des services de la métropole européenne de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **11 AVR. 2019**

Pour le Président,
Le Conseiller métropolitain délégué



Jean-Louis FREMAUX